

Procès-verbal du Conseil d'Administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick

Le 30 octobre 18h30 par voie d'Internet

Présences :

Isabelle Godin, présidence
Jonathan Savoie, vice-présidence exécutive
Renée Perron, vice-présidence interne
Cloé Allard, représentant.e des officiels
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Mélodie Foulem, représentant Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Aucunes absences

1. Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 18h33.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La représentante des entraîneurs propose Cloé Allard comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la représentante jeunesse. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La vice-présidence exécutive propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié (ajout point varia). Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 27 juillet 2023

La vice-présidence exécutive propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2023 tel que présenté. Appuyé par la représentante jeunesse. Adopté à l'unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

a. JAFLIPE

La direction générale a contacté l'école qui devait recevoir les fonds et selon la conversation qu'elle a eu, il semblerait que les bandes ont été construites comme prévu. Elle attend confirmation de la part de la direction.

7. Présidence d'élection

Une seule candidature a été soumise pour la présidence d'élection pour l'AGA 2023. Nicholas Berry a offert ses services.

La présidence propose d'accepter la candidature de Nicholas Berry comme présidence d'élection. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

8. Révision des politiques

Le CA a révisé les commentaires et changements/révisions apportés par le comité ad hoc.

La vice-présidence interne propose l'adoption en bloc des politiques modifiés tels que recommandé par le comité ad hoc. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

9. Nouvelles politiques

a. Politique en cas de réception de plaintes

ImproNB s'est dotée d'une politique sur l'accréditation des officiel.le.s ainsi qu'une politique de diversité, d'équité et d'inclusion. Ces politiques contiennent des passages portant sur la réception de plaintes, mais ne couvrent pas le processus à suivre par l'organisme pour traiter celles-ci. Le comité ad hoc a donc soumis une nouvelle politique, la politique en cas de réception de plaintes pour clarifier le processus.

La représentant.e des officiel.le.s propose l'adoption de la politique 1.10 – Politique en cas de réception de plaintes tel que recommandé par le comité ad hoc. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

b. Politique d'inscription aux tournois des écoles secondaires

ImproNB est responsable d'organiser la tenue des tournois d'improvisation des écoles secondaires depuis 2015. Afin d'assurer le bon fonctionnement de ces tournois et le bien-être financier de l'organisme, la politique d'inscription aux tournois des écoles secondaires est adoptée par l'organisme afin de mieux encadrer le processus d'inscription et de paiement des frais d'inscription.

La vice-présidence exécutive propose l'adoption de la politique 1.11 – Politique d'inscription aux tournois des écoles secondaires tel que recommandé par le comité ad hoc. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

10. Varia

Aucun points varia.

11. Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion sera à déterminer par le prochain mandat.

12. Clôture de la réunion

La vice-présidence exécutive propose la clôture de la réunion à 19h37.